

Dans chaque département, les mineurs isolés étrangers (MIE), arrivés en France sans famille, doivent être pris en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance du Conseil Général.

**De nombreux jeunes sont exclus de cette prise en charge car leur minorité est contestée**, de plusieurs manières :

- On les accuse de mentir sur leur âge.
- On conteste la validité de leurs actes de naissance, surtout quand ils viennent de certains pays d'Afrique.
- On pratique des tests médicaux, censés déterminer leur âge à partir d'une radio du poignet, d'un comptage des dents ou d'un examen des parties génitales.

**La ministre de la Justice, qui sera à l'IEP jeudi**, a signé il y a quelques mois une circulaire qui réorganise la prise en charge des MIE et précise le rôle des procureurs dans l'évaluation de l'âge.

**Elle n'a pas mis fin à ces tests,**

- qui humilient les jeunes étrangers et rappellent des pratiques d'un autre âge ;
- et qui détournent la médecine pour les priver de leurs droits.

## Pourquoi ?

Nous vous invitons à lui poser la question.

*Collectif de soutien aux personnes sans-papiers*

**AG tous les mardis à 18h45 à la M.I.R.**  
(7, quai Châteaubriant à Rennes)

Dans chaque département, les mineurs isolés étrangers (MIE), arrivés en France sans famille, doivent être pris en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance du Conseil Général.

**De nombreux jeunes sont exclus de cette prise en charge car leur minorité est contestée**, de plusieurs manières :

- On les accuse de mentir sur leur âge.
- On conteste la validité de leurs actes de naissance, surtout quand ils viennent de certains pays d'Afrique.
- On pratique des tests médicaux, censés déterminer leur âge à partir d'une radio du poignet, d'un comptage des dents ou d'un examen des parties génitales.

**La ministre de la Justice, qui sera à l'IEP jeudi**, a signé il y a quelques mois une circulaire qui réorganise la prise en charge des MIE et précise le rôle des procureurs dans l'évaluation de l'âge.

**Elle n'a pas mis fin à ces tests,**

- qui humilient les jeunes étrangers et rappellent des pratiques d'un autre âge ;
- et qui détournent la médecine pour les priver de leurs droits.

## Pourquoi ?

Nous vous invitons à lui poser la question.

*Collectif de soutien aux personnes sans-papiers*

**AG tous les mardis à 18h45 à la M.I.R.**  
(7, quai Châteaubriant à Rennes)